

3.0 crédits	30.0 h	1q
-------------	--------	----

Enseignants:	Lenoble Jacques ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	<p>Le cours analyse les thématiques suivantes :</p> <p>Définition de la problématique du droit naturel, en particulier face au positivisme juridique.</p> <p>Étude de quelques grandes conceptions du droit naturel, en particulier depuis l'époque moderne.</p> <p>La signification actuelle du droit naturel. Référence à quelques théories contemporaines. Analyse, parmi les sources dites "matérielles" du droit positif, de l'idée morale de justice sociale externe et de droits de l'homme.</p> <p>L'enseignement magistral peut être, le cas échéant, complété selon les besoins de l'enseignement par d'autres méthodes pédagogiques.</p> <p>Le syllabus doit être fourni au début du semestre d'enseignement, dès la deuxième année de la nomination du titulaire.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>Cet enseignement s'adresse à des juristes en formation qui sont amenés à employer, dans les études comme dans la pratique, un nombre considérable de termes présentant des significations ou des connotations morales. Le cours devra introduire à l'identification des conceptions morales et à l'analyse des problèmes qu'elles posent.</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Cycle et année d'étude :	<p>> Bachelier en philosophie</p> <p>> Bachelier en droit</p>
Faculté ou entité en charge:	BUDR